

Mise en garde
Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 16-CAP-05

Procès-verbal de **l'assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive le **2 juin 2016**, à 17 h, à la salle Vieux-Longueuil du centre administratif du Réseau, 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Madame Colette Éthier, présidente et conseillère de la Ville de Longueuil
Monsieur Alexandre Plante, vice-président et conseiller de la Ville de Brossard
Madame Monique Bastien, conseillère de la Ville de Longueuil
Monsieur Éric Beaulieu, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Isabelle Bérubé, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Alain Dépatie, maire de la Ville de Saint-Lambert
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Pierrette Laperle, représentante des usagers du transport adapté
Monsieur Xavier Léger, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Hélène Picard, représentante des usagers du transport régulier
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville

N'a pu assister :

Monsieur Benoît L'Ecuyer, conseiller de la Ville de Longueuil.

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général
Madame Carole Cousineau, secrétaire corporative.

1. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-70

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Monique Bastien, appuyé par Monsieur Michel Lanctôt:

« D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

7.1 Gratuité sur la ligne 81 les 16 et 17 juillet 2016 à l'occasion de l'événement « 36 h sur l'Île » ainsi que sur la ligne 71 les 8 et 9 octobre 2016 à l'occasion de l'événement « 36 h en couleurs ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **Mot de la présidente**

Bonjour,

C'est avec plaisir que je souligne ce soir quelques-unes des réalisations des dernières semaines de l'équipe du RTL.

Pour commencer, parlons du partenariat du RTL avec la Ville de Longueuil dans le cadre de l'événement *36 Heures en action*, qui incluait le tout premier marathon

SSQ de Longueuil.

Cet évènement, qui se tenait les 21 et 22 mai dernier, visait à favoriser l'adoption de saines habitudes de vie. D'ailleurs, j'y ai moi-même marché un 10 km et j'en profite pour souligner la participation d'employés du RTL.

C'est donc dans ce contexte que le RTL a offert la gratuité aux participants empruntant la ligne 28 pendant toute la fin de semaine sur présentation d'un coupon d'embarquement disponible sur notre site web. Au total, ce sont plus de 200 participants qui ont téléchargé le coupon et profité de la gratuité pour se déplacer sans soucis! Le RTL est heureux de s'être associé à un évènement sportif, familial et rassembleur qui contribue à positionner le RTL comme un agent de changement en matière d'habitudes de déplacements.

Ensuite, mentionnons que le RTL agira à titre de transporteur officiel de la quatrième édition du festival La Grande Gourmandise, qui se tiendra du 17 au 19 juin prochains au parc Vincent-d'Indy à Boucherville.

Le RTL offrira la gratuité du service sur la ligne 80 entre le terminus Longueuil et le Carrefour de la Rive-Sud, les samedi et dimanche 18 et 19 juin.

Il est possible de se procurer dès maintenant, le coupon d'embarquement sur le site du RTL ou sur celui de la Grande Gourmandise.

Pour une deuxième année consécutive, le RTL agit également à titre de transporteur officiel du 6^e Festival Classica qui se tient jusqu'au 5 juin à Saint-Lambert. Pour faciliter les déplacements des mélomanes, nous offrirons la gratuité sur les lignes 1 et 6.

Je tiens aussi à souligner l'initiative de deux employés du RTL, M. Marc Boivin et Mme Martine Brisson, qui ont créé le groupe les *Coureurs solidaires*, et mis sur pied un évènement de levée de fonds au profit de la *Fondation Enfants Soleil*.

Le samedi 5 juin, ils iront dévoiler le montant du don dans le cadre du *Téléthon Enfants Soleil*. Au nom du conseil d'administration du RTL, je tiens à les remercier et à souligner leurs efforts pour soutenir la cause des enfants malades. Une autre preuve que les employés du RTL souhaitent faire une différence en posant des gestes concrets.

Finalement, je tiens à souligner l'initiative de l'équipe « GO RTL » menée par Caroline Dubé, qui, pour la 3^e année consécutive, participera au Relais pour la vie qui se tiendra le 10 juin prochain à Longueuil.

Dans le cadre de la campagne de financement au profit de la Société canadienne du cancer, deux dîners ont été organisés au siège social ainsi qu'à notre garage de Saint-Hubert.

Bravo à tous !

Merci de votre attention.

3. Période de questions du public

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil d'administration.

Aucune question n'est adressée à la présidente.

4. RÉSOLUTION NUMÉRO 16- 71

Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 5 mai 2016

Il est proposé par Madame Isabelle Bérubé, appuyé par Madame Monique Bastien:

« D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire tenue le 5 mai 2016. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Dossiers – Mobilité durable

5.1. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-72

Modification de service août et novembre 2016

5.1.1 Ajustement de service – Transport scolaire intégré

Il est proposé par Monsieur Michel Lanctôt, appuyé par Madame Magalie Queval:

« D'APPROUVER le retour des lignes scolaires intégrées »;

« D'APPROUVER les modifications sur les lignes de transport scolaire intégrées 501, 506, 616, 635, 677, 691, 692 et 693. »

« Que ces modifications de service entreront en vigueur le 22 août 2016. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-73

Maintien et ajustement de service

Il est proposé par Madame Pierrette Laperle, appuyé par Madame Isabelle Bérubé:

« D'APPROUVER le retour aux horaires réguliers pour les lignes dont l'horaire a été modifié pour la période estivale de cette année; »

« D'APPROUVER les modifications de service sur les lignes 25, 71, 78, 81 et 100. »

« Que ces modifications de service entreront en vigueur le 22 août 2016. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-74

Ajustement de service – Révision des temps de parcours

Il est proposé par Monsieur Michel Lanctôt, appuyé par Madame Monique Bastien:

« D'APPROUVER les modifications de service pour la révision des temps de parcours sur les lignes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 23, 25, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 49, 50, 54, 55, 59, 60, 61, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 91, 92, 98, 99, 106, 115, 120, 123, 125, 128, 135, 142, 144, 150, 170, 177, 180, 185, 192, 199, 410 et 417; »

« Que ces modifications entreront en vigueur le 22 août 2016. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-75

Ajustement de service – Travaux routiers

Il est proposé par Madame Pierrette Laperle, appuyé par Monsieur Michel Lanctôt :

« D'APPROUVER les modifications de service requises pour les travaux routiers sur les lignes 10, 13, 17, 21, 29, 32, 37, 38, 44, 55, 61, 76, 78, 80, 82, 85, 86, 120, 135, 144, 180, 185, 410 et 417; »

« Que ces modifications entreront en vigueur le 22 août 2016.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-76

Adoption du règlement L-67 autorisant un emprunt de 4.9M \$ pour financer la réalisation de travaux prioritaires au centre d'exploitation Saint-Hubert

Il est proposé par Monsieur Éric Beaulieu, appuyé par Madame Monique Bastien:

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 123 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (S-30.01), le Réseau peut décréter un règlement d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement L-67 a été expédié aux membres conformément à l'article 50 de la Loi;

« D'ADOPTER le règlement d'emprunt L-67 autorisant un emprunt à long terme au montant de quatre millions neuf-cent-mille dollars (4 900 000 \$) pour financer la réalisation de travaux prioritaires en attendant la réfection majeure du centre d'exploitation Saint-Hubert; »

« DE SOUMETTRE le règlement à l'approbation du Conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, tel que le prévoit l'article 123 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (S-30.01); »

« D'AUTORISER les personnes désignées dans le Règlement intérieur de la Société de transport de Longueuil tout document nécessaire pour donner plein effet aux présentes; »

« Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-77

Implantation d'abribus distinctifs sur le boulevard Taschereau

Il est proposé par Monsieur Éric Beaulieu, appuyé par Madame Pierrette Laperle:

« D'AUTORISER le directeur général à signer au nom du Réseau de transport de Longueuil (RTL) une lettre d'entente confirmant la portée du projet, la stratégie de réalisation et contribution financière maximale du RTL pour l'implantation des abribus distinctifs sur l'ensemble du boulevard Taschereau; »

« D'AUTORISER le directeur général à signer au nom du RTL une entente avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour le tronçon dont les travaux d'implantation de la voie réservée et des dalles pour les abribus seront réalisés en 2016 par l'AMT; »

« D'ABROGER la résolution 16-39 du conseil d'administration du 10 mars 2016 à toutes fins que de droit. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-78

Signature d'une entente avec Netlift pour un projet de covoiturage multimodal

Il est proposé par Monsieur Alexandre Plante, appuyé par Madame Pierrette Laperle:

« D'AUTORISER le directeur général à signer au nom du Réseau de transport de Longueuil, l'entente de partenariat avec Transport Social Netlift Inc afin de tester l'algorithme de jumelage multimodal (et son application cellulaire) développé par Transport Social Netlift Inc sur le territoire de Longueuil, entre autres, et à l'optimiser, en fonction de certaines données sur le transport en commun du RTL. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-79

Renouvellement des ententes pour le transport scolaire des élèves des écoles secondaires des commissions scolaires Marie-Victorin et Riverside

Il est proposé par Madame Monique Bastien, appuyé par Monsieur Alain Dépatie :

« D'AUTORISER le directeur général à signer au nom du Réseau de transport de Longueuil, l'entente annuelle avec la Commission scolaire Marie-Victorin afin d'établir les termes et conditions permettant aux élèves des écoles secondaires qui sont éligibles au transport scolaire et qui résident dans la zone RTL qu'elle a prédéterminée, d'utiliser à cette fin le service de transport en commun du RTL; »

« D'AUTORISER le directeur général à signer au nom du Réseau de transport de Longueuil, l'entente annuelle avec la Commission scolaire Riverside afin d'établir les termes et conditions permettant aux élèves des écoles secondaires qui sont éligibles au transport scolaire et qui résident dans la zone RTL qu'elle a prédéterminée, d'utiliser à cette fin le service de transport en commun du RTL. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Dossiers – Gestion durable des ressources**

6.1. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-80

Octroi de contrat – Entretien préventif des équipement de chauffage, ventilation et air climatisé (CVAC) et des contrôles associés aux divers sites du Réseau de transport de Longueuil

Il est proposé par Monsieur Michel Lanctôt, appuyé par Madame Monique Bastien:

« D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P16-010 – Entretien préventif des équipements de chauffage, ventilation et air climatisé (CVAC) et des contrôles associés pour une durée de trois (3) ans à compter du 1^{er} août 2016, au plus bas soumissionnaire conforme, soit OPSIS GESTION D'INFRASTRUCTURE S INC., aux prix unitaires soumis, pour un montant estimé à 484 284,48 \$, toutes taxes comprises, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-81

Approbation de l'entente avec la compagnie Systématix technologies de l'information inc. et als, relativement à la convention de mise sous écrou

« CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil et SYSTÉMATIX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION INC. ET ALS sont intervenus à un contrat à la suite de l'appel d'offres du 12 juin 2013 pour l'« Acquisition et implantation d'un système intégré de gestion des ressources humaines, paie et avantages sociaux »;

« CONSIDÉRANT QUE les licences des codes sources, de la documentation source, des logiciels, de la propriété intellectuelle, du système intégré et des éléments développés prévues au contrat (tel que ces termes sont ci-après définis) sont, en tout ou en partie, fournies par TECHNOLOGIES CARVER; »

« CONSIDÉRANT QU'afin de garantir une saine exécution des obligations du fournisseur aux termes de ce contrat, celui-ci a convenu de remettre entre les mains d'un dépositaire certains documents, informations et autres supports qu'il possède; »

« CONSIDÉRANT QUE les parties désirent convenir des modalités régissant leurs droits et obligations quant à ces informations, documents et autres supports, présents et à venir; »

Il est proposé par Madame Monique Bastien, appuyé par Madame Isabelle Bérubé:

« D'APPROUVER l'entente soumise au conseil relativement à la convention de mise sous écrou des codes sources, de la documentation source et des logiciels du système intégré de gestion des ressources humaines, paies et avantages sociaux Umana, ainsi que les mises à jour futures de ceux-ci; »

« Que l'entente inclut également les mises à jour futures des codes sources, de la documentation source et des logiciels; »

« D'AUTORISER le directeur général à signer cette entente.»

« Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-82

Dépôt — Liste des chèques émis

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 25 avril au 22 mai 2016 pour le paiement des comptes inscrits au montant de 9 680 153,68 \$. »

6.4. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-83

Dépôt — Liste des honoraires professionnels

« PRENDRE acte du dépôt pour paiement de la liste des factures d'honoraires professionnels en date du 2 juin 2016 au montant total de 67 260,10 \$. »

6.5. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-84

Dépôt — Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – avril 2016

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour le mois d'avril 2016. »

7. Affaires nouvelles

7.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-85

Gratuité sur la ligne 81 les 16 et 17 juillet 2016 à l'occasion de l'événement « 36 h sur l'Île » ainsi que sur la ligne 71 les 8 et 9 octobre 2016 à l'occasion de l'événement « 36 h en couleurs ».

Il est proposé par Monsieur Éric Beaulieu, appuyé par Madame Magalie Queval:

« CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil est le transporteur officiel des événements « 36h sur l'Île » et « 36h en couleurs »;

« D'OFFRIR un accès gratuit sur la ligne 81 le samedi 16 juillet et le dimanche 17 juillet 2016 aux clients payant comptant ou avec des passages sur la carte OPUS ou SOLO sur présentation du coupon d'embarquement de l'événement « 36h sur l'Île »;

« D'OFFRIR un accès gratuit sur la ligne 71 le samedi 8 octobre et dimanche 9 octobre 2016 aux clients payant comptant ou avec des passages sur la carte OPUS ou SOLO sur présentation du coupon d'embarquement de l'événement « 36h en couleurs »;

« Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Intervention des membres du conseil

Chacun des membres s'adresse à l'audience tour à tour.

Monsieur Alain Dépatie convie la clientèle à assister à l'activité Festival Classica à se tenir actuellement à Saint-Lambert.

Madame Hélène Picard félicite l'initiative de l'équipe GO RTL pour la levée de fonds et souhaite bonne chance pour la course à se tenir le 10 juin lors de l'activité le Relais pour la vie au bénéfice de la Société canadienne du cancer.

9. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-86

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Pierrette Laperle, appuyé par Monsieur Alexandre Plante :

« DE LEVER la présente assemblée, il est 17 h 16. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) COLETTE ÉTHIER
Colette Éthier
Présidente

(S) CAROLE COUSINEAU
Carole Cousineau
Secrétaire corporative